



Assemblée générale du club de soutien « Thibault Rossier »

Du mardi 6 juin 2023

1) Ouverture de l'AG

Il est 19h30 lorsque Gérard Morand, notre président, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue, aux membres présents, à l'assemblée générale du club de soutien Thibault Rossier. Il souligne leur présence très appréciée par le comité et par Thibault en particulier.

Il excuse ensuite l'absence de plusieurs membres, sans les nommer. Le comité est présent in corpore.

2) Adoption du procès-verbal de l'assemblée

Le procès-verbal de l'AG 2022 étant en consultation sur le site du club, personne ne demande sa lecture et il est approuvé par l'assemblée.

3) Rapports d'activités

- **Président**

Gérard fait un bref retour sur les activités du comité pour cette saison. Le comité s'est réuni 4 fois durant l'année avec pour objectif principal la recherche et récolte de fonds afin de couvrir les dépenses de Thibault.

A ce jour, le club compte 65 membres individuels et 67 membres couples (209 personnes au total contre 260 la première année) Par ailleurs 34 entreprises ont souscrit à un sponsoring (13 vélos platine, 1 or, 4 argent, 14 bronze et 5 en prestations « natures »). Nous avons malheureusement perdu notre sponsor principal (Comina 5000.-) pour cause de budget déjà bouclé lors de notre demande. Ce qui fait une entrée de cotisations toutes confondues d'une valeur de CHF 28360.-

L'autre activité principale a consisté à la mise sur pied de la journée des membres qui a eu lieu de 11 septembre 2022 au Grand Plan avec Apéro et Brochette Party offerts et boissons et tombola payantes. Cette journée a rencontré un vif succès (plus de 80 personnes inscrites) qui au niveau comptable a engendré 4200.- de dépenses pour 3312.- de bénéfices. Ce qui fait une perte de 901.- mais que le comité pense bien investis.

Pour cette nouvelle saison, le comité envisage de refaire des coffrets cadeaux de fin d'année. Certaines entreprises comme Pralong-Moix et Bitz sont repartantes. A chercher quelques autres.

- **Responsable Média**

Le site a engendré quelques 5000 vues, ce qui permet une remontée dans la liste de recherche Google. Le calendrier avec les principales dates a aussi été ajouté ainsi que de nouvelles photos.

- **Responsable marketing**

Au niveau de la visibilité, on a compté pratiquement 6000 vues pour la journée des membres et environ 800 à 1000 vues pour les publications mensuelles. À imaginer un concours ou autre pour toucher encore plus de monde. On s'aperçoit aussi que Facebook touche plus les gens un peu plus âgés et Instagram les plus jeunes.

- **Responsable organisationnel**

Une sortie a été organisée par Aurélien le dimanche 2 avril 2023 au Grand Prix Berra Immobilier à Saillon. Une quinzaine de membres se sont déplacés pour encourager Thibault sur le bord des routes, avec une journée commencée par café et croissants aux Bains de Saillon et terminée par une Raclette au restaurant Petits Pois Carottes.

Une deuxième sortie aura lieu le 1^{er} août dans le Jura pour les championnats suisses de la montagne. Celle-ci se fera en bus avec dîner organisé.

- **Bilan par Thibault**

Lors de la saison 2022, en courses nationales, Thibault s'est principalement illustré lors des championnats suisses en terminant 11^{ème} chez les espoirs et 2^{ème} du contre la montre ainsi que 4^{ème} et 1^{er} espoir aux championnats suisses élites. En courses internationales il a participé à plusieurs courses en France, Italie et Belgique avec quelques tops 20 à la clef.

4) Présentation des comptes

Mireille, nous donne une lecture des comptes 2022

Recettes	32341.65
Dépenses	34936.64
Pertes	2594.99
Solde Raiffeisen au 31.12.2022	17852.03
Aucun Passif	

5) Rapport des vérificateurs

Le rapport, lu par Grégory Devènes, aux noms de Michel Gaspoz et de Gilles Zermatten, confirme qu'ils ont procédé aux vérifications des comptes de l'association et que les données présentées sont conformes aux pièces comptables mises à disposition. Selon leur appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux règles comptables et les vérificateurs recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

6) Adoption des comptes et décharge au comité

L'assemblée approuve, à l'unanimité, les comptes et en donne décharge au comité qui, selon l'article 17 des statuts de l'association est le seul compétant pour disposer de ces fonds, sous réserve de décharge qui lui sera donnée chaque année par l'assemblée générale.

Gérard remercie l'assemblée pour la confiance témoignée

7) Programme de la saison 2023 par Thibault

La saison 2023 a débuté avec 2 podiums dans des courses nationales en Suisse Romande, un 11^{ème} rang au tour du canton de Fribourg, 13^{ème} dans un contre-la-montre Elites top 5 espoirs. Plusieurs courses internationales ont aussi déjà eu lieu en France. Thibault nous donne lecture de la suite du calendrier (à consulter sur site).

Au niveau statistiques, il a déjà effectué 18 jours de courses sur un total de 34 jours, 12'000 Km de vélo depuis la reprise de décembre dont 10'000 depuis le 1^{er} janvier, 200'000 m de dénivelé positif et 400 heures de vélo.

Un prototype d'équipement avec effigie du club de soutien est en cours de réalisation.

8) Fixation des cotisations pour la saison 2023

Conformément à l'art. 16 des statuts, les cotisations annuelles sont fixées, chaque année, par l'assemblée générale ordinaire. Le comité propose de ne rien changer pour la saison 2023 soit :

Entreprises et sociétés	CHF. 200.00 (minimum)
Couples/Concubins	CHF. 80.00
Individuels	CHF. 50.00
Mineurs	CHF. 30.00

L'assemblée n'émet aucune objection et les cotisations restent donc inchangées.

9) Lecture et approbation du budget 2023

Le budget 2023 est sensiblement le même que pour 2022. Elite fondation paie les déplacements sur les courses quand il se déplace ensemble avec l'équipe. Mais jusqu'au lieu de rassemblement, il doit payer l'essence, les péages ou les repas en cours de route (environ 400.-). Il doit aussi acheter son propre ravitaillement sur les entrainements (environ CHF. 200.00 par mois). Il doit payer les pneus 2 fois par année et changer la chaîne de transmission du vélo chaque 3000 Km (660.-)

Budget mensuel estimé à CHF. 1260.- soit environ CHF. 15120.00 pour l'année.

Actuellement le comité a fait un ordre permanent de CHF. 1000.00 par mois. Tous les autres frais extraordinaires sont présentés par Thibault sur factures.

Conformément à l'article 11 des statuts, le budget est approuvé par main levée à l'unanimité.

10) Renouvellement des membres de l'organe de révision

Conformément à l'article 14 des statuts, les membres de l'organe de révision sont au nombre de deux, rééligibles chaque année par l'assemblée générale.

En fonction de l'excellent travail réalisé par nos réviseurs, le comité propose de reconduire le mandat de Michel et Gilles pour une durée d'une année.

L'assemblée approuve la proposition du comité. Quand au comité, aucune démission n'étant annoncée, celui-ci, sans opposition, poursuit son travail pour cette nouvelle saison.

11) Questions et divers

Gérard demande s'il y a des questions ou des propositions. À la suite d'une brève question, il rappelle les montants des sponsorings sous la forme de vélo de patine (1000.-) or (750.-) argent(500.-) bronze (250.-) et spécifie que ce n'est pas exclusif aux entreprises mais à quiconque veut le faire.

Grâce à l'aide du club, Thibault peut poursuivre son cheminement sportif en toute sérénité.

Gérard, au nom du comité et de Thibault, remercie tous les membres présents pour leur présence et leur générosité et, en son nom personnel, les membres du comité pour l'investissement et l'ambiance au sein du groupe.

Au nom des parents de Thibault, Pierre-André Rossier remercie Gérard et le comité pour son soutien, tant financièrement que moral, ainsi que tous les membres du club.

Il est 20h lorsque Gérard clôt l'assemblée et propose de partager le verre de l'amitié.

Pour le Club de Soutien Thibault Rossier

Le président
Gérard Morand

La secrétaire
Elisabeth Dayr